

Plecotus AVES

1) Vous trouverez ci-joint les copies de certains articles concernant la nuit européenne des chauves-souris 2000, il m'en manque, si vous en possédez d'autres, pouvez-vous me les envoyer. J'ai reçu une lettre du conseil d'administration de AVES qui remercie Plecotus pour le travail qu'il a accompli à l'occasion de cette nuit.

2) Vous recevrez les actes du colloque par le prochain Plecotus, en effet, il me manque toujours certains résumés.

Plecotus

Compte-rendu de la réunion du 12 octobre 2000

Présents : F. Forget, C. Calberg, J.L. Gathoye, M.C. Godin, Y. Latine, B. Redant, P. Lucas, D. Séressia, F. Bertrand, G. Motte, R. Gilson et son épouse.

1) Objectif de Plecotus

3 objectifs majeurs et complémentaires ont été définis : protection, sensibilisation et étude ; ils constituent autant d'engagements pour Plecotus.

Protection

La situation critique de bon nombre d'espèces de chauves-souris en Wallonie exige la mise en œuvre de mesures de protection sévères sur tous les types d'habitats essentiels à leur cycle de vie. Ainsi, Plecotus se prononce en faveur d'une fermeture complète des grottes ou autres sites d'hivernage abritant des espèces rares et susceptibles de dérangement.

Dans le détails, il est décidé que :

- a) En ce qui concerne les sites d'hivernage : Lorsqu'ils sont sous la responsabilité de Plecotus, qu'ils soient fermés ou ouverts, un responsable sera désigné pour chaque site. Cette personne, de préférence membre de Plecotus, organisera la surveillance du site et les recensements annuels. Il veillera tout particulièrement
 - à respecter la tranquillité du site durant sa période d'occupation par les CS
 - à maintenir le site propice à l'hivernage des CS
 - à transmettre le résultat du (des) comptage(s) effectué(s) sur le site
 - à limiter le nombre de visites durant l'hiver (minimum une, maximum trois, sauf exception en accord avec Plecotus pour motif scientifique)
 - à limiter voire interdire la prise de photos (sauf si jugée indispensable pour la constitution d'une photothèque ou à des fins d'étude, mais dans tous les cas, uniquement en fin d'hivernage)
 - à limiter le nombre de personnes par visite hivernale : idéalement, les groupes de recenseurs ne devraient pas compter plus de trois personnes, mais une certaine marge de manœuvre, dans un sens comme dans l'autre, est laissée à l'organisateur du recensement. Il est admis, et parfois même souhaité, que ces activités de recensement servent d'initiation ou de perfectionnement pour personnes motivées. Un ou plusieurs « invités », pas nécessairement membres de Plecotus, sont donc les bienvenus lors de ces recensements pour peu qu'un membre du groupe se porte garant de leur intérêt pour les CS.

Il est décidé aussi que Plecotus continue activement sa campagne de fermeture de sites. A cette fin, une cellule de travail sera constituée (Cellule Protection), en charge des contacts avec le propriétaire, de la rédaction de la convention, de la réalisation des travaux.... Il est en outre demandé que

- l'agent DNF local soit prévenu des travaux
- les naturalistes locaux soient prévenus de la fermeture du site dans la mesure du possible
- la population locale soit sensibilisée avant la fermeture du site, par la parution d'articles dans les journaux locaux, l'organisation d'une mini-conférence ou d'une visite sur le site (en période estivale). Une banque d'articles types devrait être collationnée au fur et à mesure pour faciliter le travail de rédaction.
- un panneau d'explication soit apposé à l'entrée de la cavité, sur lequel le nom et le numéro de téléphone du responsable seront inscrits et où figureront les sigles de Plecotus comme celui d'Aves.

b) En ce qui concerne les sites de reproduction : il est décidé que

- dans la mesure du possible, toute colonie d'été connue devrait faire l'objet d'un suivi annuel. Un responsable sera en charge de la surveillance et du suivi de chaque site, de manière à éviter les doubles comptages..
- le résultat des comptages devra être transmis
- la plus grande prudence sera de mise lors des activités de recensement, vu la très grande fragilité des colonies en période de reproduction

c) En ce qui concerne les problèmes de cohabitation avec les CS, il est jugé nécessaire de publier sur le site AVES une carte de Wallonie où sera pointé le domicile des personnes souhaitant participer à l'effort de sensibilisation. Ainsi, en cas de problème avec une colonie de chauves-souris, il sera très facile de localiser le membre habitant à proximité de cette colonie et pouvant intervenir si nécessaire. Cette initiative sera coordonnée par la cellule «cohabitation homme chauves-souris ». A terme, le territoire sera morcelé en autant de personnes ressources.

Point de vue assurance : AVES en possède une pour la visite de « cavités peu profondes », mais attention toutefois, elle ne fonctionne que dans le cas d'activités réalisées dans le cadre d'Aves. Il faut donc que le recensement soit publié à l'avance dans une feuille de contact (Plecotus ou Aves). Si elle est insuffisante, Plecotus pourrait en prendre une supplémentaire, de l'argent de la RW pourrait être disponible à cette fin. C. Calberg se renseignera à ce propos.

Sensibilisation

Diverses propositions sont émises :

- ▣ Un feuillet d'information destiné au grand public est en cours d'élaboration par le PCDN de Beaumont. Une diffusion plus large pourrait être envisagée.
- ▣ Nous allons prendre contact avec le jardin extraordinaire pour une émission de sensibilisation décrivant des aménagements de jardins ou de maisons pour favoriser l'accueil des chauves-souris.
- ▣ La NECS reste une action phare pour Plecotus ; l'année prochaine, nous pourrions lancer à cette occasion un slogan comme « moins d'insecticides, plus de chauves-souris » mais cela nécessite encore réflexion.
- ▣ Projet de création d'une valisette didactique chauves-souris à destination des écoles. Bien que séduisant, ce projet est jugé trop lourd dans un premier temps. Il serait toutefois utile de se renseigner sur ce qui se fait à Bourges (France) où une réalisation similaire a été mise en œuvre.
- ▣ Il faut mieux rentabiliser nos détecteurs. D'autres activités de type sensibilisation devraient être organisées pour le grand public ou à destination de groupes plus ciblés. Toutes les activités de ce type doivent être transmises au Secrétaire de Plecotus (activités de sensibilisation au sens large du terme, telles que guidance ou aide à une personne se plaignant de la présence chauves-souris chez elle) pour permettre la réalisation d'un rapport annuel d'activité (carte de visite). La liste Plecotus pourrait servir de courroie de transmission. En effet, c'est un moyen facile et rapide pour constituer ces archives, (tout ce qui est écrit sur la liste est archivé). Mais le problème se pose pour les non-branchés. A méditer.

Etude :

D'après Jean-Louis Gathoye, la région Wallonne proposera à Plecotus d'assurer le suivi des cavités souterraines d'intérêt scientifique intéressantes sur le plan chiroptérologique. Elle souhaite aussi notre collaboration dans le programme Combles et Clochers. Dans ce cas, la RW a prévu un suivi indirect des combles par les agents de cantonnement, qui déposeront une bâche en plastique sur le planché du comble et assureront son relevé annuel. Si une colonie de chauves-souris est découverte dans les sites ainsi prospectés, l'agent DNF local serait invité à faire appel à un responsable de Plecotus pour identifier l'espèce. La RW mettrait une somme de 200 000 Fr pour assumer une partie des frais liés à ces deux propositions, dont les frais de déplacements. Il serait également possible d'obtenir des crédits pour l'achat de matériel dans le cadre d'études scientifiques. Ces deux propositions sont accueillies avec enthousiasme. Cédric Calberg écrira à Philippe Blerot pour confirmer notre accord. Il sera toutefois demandé à ce dernier qu'un membre de Plecotus soit intégré dans le comité de gestion des CSIS que nous suivons.

D'autres projets ont été exprimés :

- ▣ Il serait utile de réaliser un inventaire des sites de grand intérêt, sur base des recensements hivernaux et estivaux (gîte et terrain de chasse).
- ▣ Le recensement est très important mais n'a de sens qu'à partir du moment où les données de chacun sont centralisées et traitées. Nous utiliserons comme programme « data faune flore » une cellule de recueil et d'analyse des données sera créée. A terme, un projet d'atlas est visé.
- ▣ Actuellement, peu de membres envoient leurs données. L'origine de cette mauvaise habitude est le manque de motivation par non retour d'information. Un rapport annuel reprenant toutes les données devrait être rédigé et envoyé à tous les collaborateurs.
- ▣ Projet suivi des Daubenton et recherche du vesperillon des marais en été (projets équivalents à ceux menés en Flandre)
- ▣ Etude du dérangement des chauves-souris par caméra thermique.
- ▣ Etude des chauves-souris sous les ponts.
- ▣ Recherche de *Pipistrellus pygmeus* en Wallonie.

2) Structure interne de Plecotus : réflexion sur notre identité, utilité de définir la notion de « membre », utilité de la différencier de celle de « sympathisant », définition et attribution de postes à responsabilités. Création de cellules au sein de Plecotus

Plecotus est à un moment clé de son existence. Face aux objectifs ambitieux qui sont les nôtres, une bande de copains mal organisée ne peut suffire à les satisfaire. La progression du groupe, donc sa reconnaissance extérieure (vis-à-vis de la RW par exemple) doit passer par une structuration interne et un mode de fonctionnement plus rationnel. Ainsi, ont été nommés

Coordinateur : F. Forget

Secrétaire : B. Redant

Responsable des relations avec AVES et Trésorier : C. Calberg

Plusieurs Cellules de Travail ont été désignées :

InterNet : B. Redant, J. V. Moriame (?)

Gestion des listes et du site Aves

Feuille de contact : F. Forget, C. Calberg

Rédaction, diffusion

Sensibilisation : J.L. Gathoye, M.C. Godin, F. Forget

Nuit des Chauves-souris, année internationale des CS.....

Protection : Y. Latine, B. Redant, C. Calberg, P. Lucas, D. Séressia, J.L. Gathoye

Contact avec le propriétaire, travaux de fermeture, rédaction des conventions...

Pédagogique : B. Redant, F. Bertrand, de Bouharmont

Valise pédagogique, animation dans les écoles

Base de donnée : P. Lucas, G. Motte, T. Kervijn, M.C. Godin, B. Redant..

Récolte des données, encodage, rapport annuel, une fiche type de données...

Cohabitation homme chauves-souris : B. Redant, F. Forget, Y. Latine

Contacts, cartographie des membres

Il est bien entendu évident que toute personne intéressée peut venir renforcer ces cellules et que d'autres peuvent être créées.

Les critères pour être *membre Plecotus* ont été définis

- a) Être actif au sein de Plecotus, que ce soit en envoyant des données d'observation ou de suivi, et/ou en collaborant à des activités de protection et/ou de sensibilisation. Il n'y a pas de critère quantitatif, cela reste à l'appréciation de Plecotus.
- b) Participer aux activités mobilisatrices de Plecotus ; réunion, NECS, colloque, au moins une fois par an.
- c) Faire une demande motivée pour devenir membre. Ces demandes doivent être transmises au Secrétaire (B. Redant) ou être acheminées via un membre. Elles sont analysées au cours des réunions Plecotus.

Remarque : Il n'est pas exigé d'être membre Aves

De même que les critères pour être *sympathisant de Plecotus*

- a) Personne portant un intérêt aux chauves-souris
- b) Personne recevant (sur simple demande) la feuille de contact Plecotus

3) Année internationale des chauves-souris

L'année 2001 sera consacrée « année internationale des CS ». A cette occasion, la RW souhaite engager deux personnes (un universitaire et un technicien) pour différentes actions. Un comité de sélection, dont J. Fairon fera probablement partie, sera mis en place par la RW pour choisir ces deux personnes, dont le contrat sera vraisemblablement prolongé au delà de l'année 2001. Le travail abordera les aspects suivants : protection, sensibilisation, travail sur sites de grand intérêt biologique, encodage de données, formation des agents forestiers.

Plusieurs membres de Plecotus correspondent au profil souhaité et sont disponibles sur le marché de l'emploi. J.L. Gathoye les a invités à poser leur candidature.

4) Relations avec les RNOB « new look »

Les RNOB viennent d'engager plusieurs nouvelles têtes pour redynamiser leur asbl. Frank Hidvégi a notamment été engagé pour développer la communication ; il pourrait dès lors devenir un partenaire privilégié de Plecotus et servir de relais, le contact avec Yves Servranks étant assez difficile.

Il est souhaité par tous les participants que Plecotus garde une attitude d'ouverture vis-à-vis des RNOB. Si ces derniers veulent collaborer, ils sont les bienvenus, au même titre que tout autre groupe.

F. Forget ; C. Calberg

3) La saison des comptages hivernaux approche à grands pas.

La journée de comptage des chauves souris à Comblain-au-Pont aura normalement lieu le samedi 3 février 2000. Ceux et celles qui seront là peuvent-ils prévenir à l'avance Philippe Lucas, dont voici sa nouvelle adresse : Ph. Lucas Rue du Vicinal, n° 4 C 4690 Eben-Emael Tel : 04 3607660, 0476 358400

4) Rappelons que lors du dernier colloque chauves-souris, il a été décidé d'adopter un Logo commun pour les groupes chauves-souris néerlandophones et francophones. Si vous avez des propositions n'hésitez pas à me les envoyer.

5) Le groupe vleermuis BNVR a acheté, une chauves-souris électronique. Elle résiste parfaitement aux pesticides, ne se prend pas dans les cheveux, ne fait pas de crotte, émet les mêmes ultrasons que les vrais mais n'attrape pas encore les insectes. En attendant que cette option soit disponible, elle nous servira pour nous entraîner à l'utilisation de nos détecteurs d'ultrason. Nous essayerons de la faire voyager aux travers des différentes provinces du royaume et d'y organiser des formations.

6) Jean-louis Gathoy dispose d'une liste à jour des CSIS et des projets de CSIS. Il doit la remettre au net avant de l'envoyer sur les ondes. Actuellement, 23 CSIS sont reconnus par un arrêté. Il doit y avoir quelques dizaines de projets plus ou moins avancés dans la procédure de reconnaissance. Si la RW fonctionne avec Plecotus, il faudra bien sûr s'accorder sur la liste des sites à recenser. Jean-louis Gathoy a deux propositions à transmettre dans ce cadre. Le groupe RNOB de la Basse Meuse aimerait s'occuper des vallées du Geer et de la Montagne Saint-Pierre. Il n'y a pas encore de CSIS dans ce coin, mais Caster, c'est en bonne voie. L'antenne régionale RNOB Ourthe-Ambève suggère de prendre en charge son territoire : Aywaille, Hamoir, Ferrières, Stoumont, Liemeux, Durbuy, Hotton, Erezée, Manhay, Rendoux, Marche-en-Famenne, Havelange et Somme-Leuze. Pour l'instant, seules les communes de Hamoir, Durbuy et Marche-en-Famenne sont concernées par un CSIS.

Vous savez que 7 espèces de chauves-souris sont concernées par Natura 2000 (les rhino, la barb., les vesp. des marais, de Bechstein et émarginé, et le gr. murin). Jean-louis Gathoy essaie effectivement d'en tenir compte (par exemple Revogne), même si ce n'est pas facile. Mais peut-être en connaissez-vous d'autres (en dehors des CSIS). Merci de les lui signaler... Dans l'immédiat, c'est le Château de Modave, ses rhinolophes et sa barbastelle qui vont faire l'objet d'une reconnaissance.

Bon comptages hivernaux, Frédéric Forget